

CONVENTION

PROJET

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole**, agissant au nom et comme représentant de ladite Métropole, en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté du
- **Monsieur François CORNUZ, Directeur Général**, agissant au nom de la Société Anonyme d'HLM « **DOMOFRANCE** » dont le siège social est à BORDEAUX, 110 avenue de la Jallère, Quartier du Lac, en exécution d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 23 Juin 2016.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Le Conseil métropolitain, par délibération en date du _____, reçue à la Préfecture de la Gironde le _____, garantit le paiement des intérêts et le remboursement du capital d'un emprunt de type PAM d'un montant total de **9 775 363 €** que la société DOMOFRANCE se propose de contracter auprès de la Caisse Des Dépôts et Consignations, selon les modalités suivantes :

- Montant du prêt: neuf millions sept cent soixante-quinze mille trois cent soixante- trois euros (**9 775 363 €**)
- Durée du prêt:..... 20 ans
- Durée du préfinancement : 0 mois
- Périodicité des échéances:..... Annuelle
- Taux d'intérêt actuariel annuel :... Taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +0,6 %
- Différé d'amortissement : 0 mois
- Taux de progressivité des échéances : 0%
- Révision des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du Livret A et de commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués au prêt seront ceux en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt garanti par la présente délibération.

En vue d'assurer le financement principal des travaux de réhabilitation concernant les immeubles ci-après détaillés, pour un prix de revient prévisionnel de 9 983 749€.

Commune	Quartier	Surface (m²)	Travaux	Adresse	Montant (€)	
PESSAC	ARAGO I	3	Réhabilitat* de 3 logis	65 Av de la Chataigneraie	107 125,00 €	
GRADIGNAN	Rés Barthès	367	lx collect chauffée	Boulevard Malartic	164 046,00 €	
		367	DIVERS TX D'AMELIORATION		109 662,00 €	
BORDEAUX	Bacalan	8	Isolation sous toiture	63 Quai de Bacalan	32 689,00 €	
		6	remplac chaudières indiv		12 638,00 €	
		8	Remp menuis bois		21 408,00 €	
		8	TRAV DIV TCE DS COMMUNS		16 160,00 €	
BORDEAUX	Cours B.Stutenberg	50	Réf étanch ter s/ dalle	56-62 Cours B.Stutenberg	114 597,00 €	
LORMONT	Rés CARRIET	CARC/MV: 687 logis	pathologie garde-corps	Adresses multiples	135 728,00 €	
		719	travaux sécurité		116 979,00 €	
		234	miss* diag tech et énerg		Rue des Gîteurs, L. Gendreau, J.Balde, J.A Brutails, G de Porto Riche, Avdu Prof Vincent	115 543,00 €
		234	Externalis* Ordures Ménagères		27 685,00 €	
		333	mise* diag tech et énerg		Bd O.Redon, Av.C.Jullien, Bd Marquet	169 175,00 €
	Bat Le Tour: 10 logis	div lx sur ascenseurs		106 584,00 €		
BLANQUEFORT	Rés Le Clos	97	Chauffage chauff eau gaz	Bat 1 à 6, Rue Taslet Girard	31 668,00 €	
		97	Rempl		34 195,00 €	
		97	Isolat plancher (Garages)		64 682,00 €	
		97	Sécurité collective		86 872,00 €	
BORDEAUX	Clos Montesquieu	240	moie réduc ascenseur	Bat 1 à 9, Rue Erik Satie	435 247,00 €	
		240	équil réseaux chauffage		39 304,00 €	
		240	Ind des compteurs Eau Froide		14 152,00 €	
TALENCE	Le Connétable	92	chaudière mixtes VMC gaz	69,101 Rue Roustaing	155 022,00 €	
BORDEAUX	Le Capitaine	49	Fissure pk souterrain	184 Rue Emile Combes	140 501,00 €	
BORDEAUX	Charles Puyo	20	Amélioration des halls	25 Rue Charles Puyo	36 560,00 €	
TALENCE	Cresspy II	241	Mise en place support	Bat 1 à 4 / chemin Peydavent, Rue Lassame	10 329,00 €	
		Bat 2: 34 logis	REFECT ETANCH TERRASSE		47 950,00 €	
		232	Réfect réseau int évic		232 775,00 €	
		106	Réfect réseau int évic		Bat 5 à 10 / Rue Lassame, Rue de Mégrat	110 318,00 €
BORDEAUX	41 Rue Camille Sauvageau	11	ISOLATION SOUS TOITURES	41 Rue C.Sauvageau, 4 Rue Vignes	19 628,00 €	
BORDEAUX	55 Rue Camille Sauvageau	6	ISOLATION SOUS TOITURES	55 Rue C.Sauvageau	62 845,00 €	
		6	Rempl menuis bois double		45 780,00 €	
PESSAC	La Chataigneraie	78	Remplacement radiateurs	42 Av de la Chataigneraie	136 207,00 €	
		78	Déplacement colonne		11 533,00 €	
		78	Réfect 2 ascenseurs		383 690,00 €	
CENON	Chistera	512	Pose de capteur chaleur	Rue Cocteau, Du Gard, Kergomard, Verteine, Benoit	16 014,00 €	
		Bat 50 et 51: 189 logis	Réseau chauff. ecs - af		1 226 586,00 €	
BORDEAUX	Faussets	10	Isol sous toiture	11 Bis, Rue des Faussets	71 424,00 €	
PESSAC	Rés Formanoir	Bat 10: 109 logis	Réfection étanchéité	20, 22 Rue des Résedas (Bat 9 et 10)	51 278,00 €	
		144 logis	Remplac menuis : façades		451 223,00 €	
		Bat 9/10: 218 logis	Rpl surpresseur variateur		23 490,00 €	
		Bat 4: 109 logis	Rpl surpresseur variateur	2,4 Allée des Forsythias (Bat 3 et 4)	10 058,00 €	
		Tours 5, 7, 8: 327 logis	Rpl surpresseur variateur	16 Rue des Glycines (Bat8), 16 Allée des Lilas (Bat 7), 16 Allée des Lilas (Bat 6), 1 Allée des Forsythias(Bat5)	32 965,00 €	
		Bat 1 et 2: 261 logis	Réfection réseaux EF,ECS	1 Rue des Fushias, 2 Rue de la Ramée, 3-5-7 Allée des Mimosa, 8-8-10-12-14 Théâtre de Verdure (Bat 1) 2-4-6-8-10-12 Allée des Lilas, 3-5 Rue des Fushias, 7-9-11-13-15-17 19 Théâtre de Verdure, 16-18 Rue de la Ramée (Bat 2)	1 369 082,00 €	
FLORAC	La Fraternité	Bat 1: 36	Réfect* réseau int évic	Avenue Vincent Auzel	45 148,00 €	
		94	Vidéo surveillance		5 860,00 €	
		94	lx chaudière collect.		26 329,00 €	
		Bat 2: 58 logis	HABILLAGE CABINES ASCENS		11 350,00 €	
		Bat 2: 58 logis	REPLA PORTE PALIERE ASC		47 670,00 €	

BORDEAUX	31 Rue Jules Guesde	8	Isol sous toiture	31 Rue Jules Guesde	39 842,00 €	
BORDEAUX	Rés du Lac	Bat 8: 132 logts	divivx sur ascens	Entrées A à T, Avenue Laroque	96 502,00 €	
BXBASTIDE	Rue Lafon/Montmejean	19	Améli des halls	4-6 Rue Labon, 16 Rue Montmejean	76 763,00 €	
BORDEAUX	Rue Mendes/Lalanne	45	Amélioration des halls	23 Rue Mendes, 47 Rue Lalanne	76 763,00 €	
CENON	Rés Palmer / Beaumarchais	266	DIVERS TRAVAUX VOIRIE	Rue L. Pergaud, Av V. Auriof, Rue A. Briand, Rue F de Chateaubriand	7 792,00 €	
		266	REF RESEAU ELECT EXTERIE		9 080,00 €	
		Bat 54: 89 logts	DIVERS TRAVAUX CONFORTAT		23 632,00 €	
		266	Aménagement logement dans		12 063,00 €	
		325	DIVERS TRAVAUX SERRURERI	Rue A Briand	34 050,00 €	
MERIGNAC	Rés Pont de Madame	85	Ascenseurs motoreducteur	4 Allée du Pont de Madame (Bat 5)	49 768,00 €	
		85	AMEL VENTILATION		15 217,00 €	
		181	Ascenseurs motoreducteur	1-3-5 Rue du Pont de Madame (Bat7)	232 557,00 €	
		181	SECU INCENDIE ECLAIR SEC	7-9-11-13-15 Rue du Pont de Madame (Bat6)	87 200,00 €	
		181	AMEL VENTILATION		43 661,00 €	
BXCAUDERAN	Pasteur Murat	77	Amélioration des halls	58 à 62 Rue Pasteur Murat	115 145,00 €	
MERIGNAC	Rés Prada	48	rempl des chaudières ind	Rue Paul Dukas (Bat 1), Rue Paul Cézanne (Bat 2 à 5)	42 589,00 €	
BLANQUEFORT	Rés Plantilla	118	Isolation des Pignons et fond de loggias	16 à 22 Rue de Solesse (Bat 1 à 3)	536 121,00 €	
		118	Réamchâsse d'eau doubl		4 852,00 €	
		118	Sécurité collective		49 595,00 €	
PESSAC	Rés Béarn, Gascogne, Saintonge	182	Améli éclairage parc stét	Rue Sarah Bernard	10 842,00 €	
		59	Rempl radiat +cheuf eau		102 206,00 €	
		182	ISOLATION SOUS TOITURES		190 750,00 €	
		123	amel chauff électrique		281 548,00 €	
BORDEAUX	95 et 97 Quai des Chartrons	20	Isol sous toiture	95 Quai des Chartrons	53 179,00 €	
		11	Isol se toiture	97 Quai des Chartrons	48 383,00 €	
TALENCE	Thouars-Combourg/ Atala	112	Remplacement radiateurs	Rue Georges Braque	7 070,00 €	
		112	DIV TXRES CHAUFV COLLEC		9 081,00 €	
		112	REMPLE RADIATEURS		138 532,00 €	
		Bat Atala: 73 logts	HABILLAGE CABINES ASCENS		17 025,00 €	
	Lorenziaccio	210	Chauffages Radiateurs	Rue Paul Cézanne	264 449,00 €	
		St-Malo	120	DIV TXRES CHAUF COLLEC	Rue Auguste Renoir	5 771,00 €
			120	REMPLE RADIATEURS		167 130,00 €
	Sivia	95	Chauffage wms d'équil	Rue Nicolas Poussin	6 320,00 €	
		95	Chauffage Radiateurs		115 299,00 €	
TALENCE	Les Terrasses	130	Terrasses condamnation	Rue Henri de Montherlant	4 555,00 €	
		138	Terrasses Solde privativ		214 737,00 €	
		142	Remp chaudière condensat		19 949,00 €	

Si la Société ne se trouve pas en mesure de tenir ses engagements, Bordeaux Métropole, sur simple demande écrite qui lui sera faite, prendra ses lieu et place et règlera le montant des annuités à concurrence de la défaillance de la Société à titre d'avances remboursables ne portant pas intérêt.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles s'exerce la garantie d'emprunt consentie et fixe à ce sujet, les rapports entre Bordeaux Métropole et la Société.

ARTICLE I

Les opérations poursuivies par la Société, tant au moyen de ses ressources propres, que des emprunts qu'elle a déjà réalisés avec la garantie de Bordeaux Métropole, ou qu'elle réalisera avec cette garantie, donneront lieu à la fin de chaque année à l'établissement, par la Société, d'un compte de gestion en recettes et en dépenses, faisant ressortir pour ladite année et par opération, le résultat propre à l'exploitation de l'ensemble des immeubles appartenant à la Société. Ce résultat devra être adressé à Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, au plus tard le 31 Mars de l'année suivante.

ARTICLE II

Le compte de gestion défini au paragraphe I de l'article ci-dessus comprendra :

- au crédit : les recettes de toutes natures auxquelles aura donné lieu la gestion des immeubles et installations appartenant à la Société.
- au débit : l'ensemble des dépenses auxquelles aura donné lieu ladite gestion, notamment les frais d'administration et de gestion, les charges d'entretien, de réparation, de gardiennage, les impôts, les taxes, les charges d'intérêts et d'amortissement afférentes aux emprunts contractés pour l'acquisition des terrains d'assiette, la construction, l'acquisition ou tous travaux des immeubles et installations.

A ce compte de gestion, devront être joints les états ci-après :

- état détaillé des frais généraux,
- état détaillé des créanciers divers, faisant apparaître les sommes qui pourraient rester dues aux établissements prêteurs, sur les échéances d'intérêts et d'amortissement contractés,
- état détaillé des débiteurs divers faisant ressortir les loyers non payés.

ARTICLE III

Si le décompte de gestion ainsi établi est excédentaire, cet excédent sera utilisé à due concurrence, et dans le cas où la garantie de Bordeaux Métropole aurait déjà joué, à l'amortissement de la dette contractée par la Société, vis-à-vis de Bordeaux Métropole et figurant, au compte d'avances ouvert au nom de celle-ci dans les écritures de la Société, suivant les conditions prévues à l'article V ci-après.

Si le décompte d'avances susvisé ne fait apparaître aucune dette de la Société, le solde excédentaire du compte de trésorerie sera employé conformément aux statuts de la Société.

Si du compte de trésorerie et de l'état détaillé des créanciers divers, il résulte que la Société n'a pas réglé tout ou partie des intérêts et amortissements échus d'emprunts garantis par Bordeaux Métropole, et qu'elle ne dispose pas de disponibilités suffisantes pour y procéder, Bordeaux Métropole effectuera ce règlement entre les mains des

prêteurs au lieu et place de la Société, dans la mesure de l'insuffisance des disponibilités constatées. Ce règlement instituera Bordeaux Métropole créancière de la Société.

ARTICLE IV

De convention entre les parties, Bordeaux Métropole est habilitée à prendre, à tous moments à partir de la signature de la présente convention, et si elle l'estime nécessaire à la garantie de ses droits, une inscription à concurrence du montant de l'emprunt de **9 775 363€**, sur le patrimoine situé Résidence Formanoir à PESSAC et Résidence Chistera à CENON, lui appartenant, libre d'hypothèque.

Par voie de conséquence, la Société s'engage à ne consentir aucune hypothèque sur ces immeubles sans l'accord préalable de la collectivité.

Les biens donnés en garantie devront être assurés sans l'application d'une quelconque règle proportionnelle et pour leur valeur de reconstruction à neuf.

Pour justifier la valeur du gage offert et qu'aucune inscription nouvelle n'a été inscrite, la Société sera tenue de présenter, le 31 Décembre de chaque année, un certificat de situation hypothécaire ayant moins de deux mois de date.

En cas d'insuffisance de valeur des sûretés offertes par suite d'inscription d'office ou pour toutes autres causes, la collectivité sera en droit d'exiger de nouvelles sûretés.

Lors de l'achèvement de l'opération réalisée avec la garantie métropolitaine, la Société en informera Bordeaux Métropole et lui adressera un certificat d'achèvement des travaux.

Elle lui indiquera également la valeur du programme immobilier ayant bénéficié de la caution métropolitaine.

L'opération ainsi réalisée se substituera aux biens initialement affectés, à titre de sûreté, au profit de Bordeaux Métropole et pour un même montant de garantie.

Ces derniers se trouveront ainsi libérés.

Les dispositions prévues à l'article IV de la présente convention s'exerceront dans les mêmes conditions à l'égard des nouveaux biens affectés en garantie au profit de l'Etablissement Public Métropolitain.

ARTICLE V

Un compte d'avances métropolitain de Bordeaux Métropole, sera ouvert dans les écritures de la Société.

Il comprendra :

- au crédit : Le montant des remboursements effectués par la Société, le solde constituera la dette de la Société vis-à-vis de Bordeaux Métropole,

- au débit : le montant des versements effectués par Bordeaux Métropole, en vertu de l'article 3.

ARTICLE VI

La Société sur simple demande du Président de Bordeaux Métropole devra fournir à l'appui du compte et des états visés à l'article 1^{er}, toutes justifications utiles et notamment, les livres et documents suivants : livre annuel des sommes à recouvrer, carnet annuel des engagements de dépenses, livres annuels de détails des opérations budgétaires, livres permanents des opérations aux services hors budget, le journal annuel et le grand livre annuel, le compte financier, le bilan et le projet de budget.

Elle devra permettre à toute époque, aux agents désignés par Monsieur le Préfet, en exécution du décret-loi du 30 Octobre 1935 de contrôler le fonctionnement de la Société, de vérifier sur sa caisse ainsi que ses livres de comptabilité et d'une manière générale, de s'assurer de la parfaite régularité de toutes ses opérations.

ARTICLE VII

L'application du présent contrat se poursuivra soit jusqu'à l'expiration de la période d'amortissement des emprunts déjà contractés ou à contracter avec la garantie métropolitaine, soit jusqu'au remboursement complet de la créance de notre Etablissement dans l'hypothèse où la garantie serait mise en œuvre.

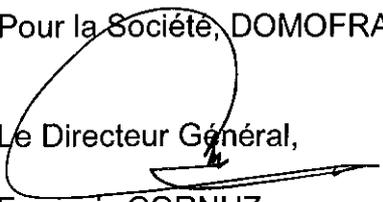
Fait à Bordeaux, le

Pour la Société, DOMOFRANCE,

Pour Bordeaux Métropole,

Le Directeur Général,

Le Président,


François CORNUZ

ANNEXE A LA DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT

PESSAC	ARAGO I	3	Réhabilitat' de 3 logts	65 Av de la Chataigneraie	107 125,00 €
GRADIGNAN	Rés Barthès	367	tx collect. chauffage	Boulevard Malenjo	164 048,00 €
		367	DIVERS TX D'AMELIORATION		109 562,00 €
BORDEAUX	Bacalan	8	Isolation sous toiture	93 Quai de Bacalan	32 689,00 €
		8	remplac chaudières indiv		12 638,00 €
		8	Remp menuis bois		21 408,00 €
		8	TRAV DIV TCE DS COMMUNS		18 160,00 €
BORDEAUX	Cours B.Stutzenberg	50	Réf étanch ter s/ dalle	56-62 Cours B. Stutzenberg	114 597,00 €
LORMONT	Rés CARRIET	CARC/MY: 687 logts	pathologie garde-corps	Adresses multiples	135 728,00 €
		719	travaux sécurité		118 979,00 €
		234	miss* diag tech et énerg	Rue des Glorieux, L. Gendreau, J. Balde, J.A. Brutels, G de Porto Roche, Av du Prof Vincent	115 543,00 €
		234	Externalis* Ordures Ménagères		27 685,00 €
		333	miss* diag tech et énerg	Bd O Redon, Av C. Julien, Bd Marquet	169 175,00 €
		Bat La Tour: 10 logts	div tx sur ascenseurs		106 584,00 €
BLANQUEFORT	Rés Le Clos	97	Chauffage chauff eau gaz	Bat 1 à 6, Rue Testet Girard	31 668,00 €
		97	Rempl		34 195,00 €
		97	Isolat plancher (Garages)		64 682,00 €
		97	Sécurité collective		86 672,00 €
BORDEAUX	Clos Montesquiou	240	moto réduc ascenseur	Bat 1 à 9, Rue Erik Satie	435 247,00 €
		240	équil réseaux chauffage		39 304,00 €
		240	Ind des compteurs Eau Froide		14 152,00 €
TALENCE	Le Connétable	92	chaudière mixtes VMC gaz	99,101 Rue Roussling	155 022,00 €
BORDEAUX	Le Capitaine	49	Fissure pk souterrain	184 Rue Emile Combes	140 501,00 €
BORDEAUX	Charles Puyo	20	Amélioration des halls	26 Rue Charles Puyo	38 580,00 €
TALENCE	Crespy II	241	Mise en place support	Bat 1 à 4 / chemin Peydevant, Rue Lassere	10 329,00 €
		Bat 2: 34 logts	REFECT ETANCH TERRASSE		47 960,00 €
		232	Réfect réseau int élec		232 775,00 €
		106	Réfect réseau int élec	Bat 5 à 10 / Rue Lassere, Rue de Mognet	110 318,00 €
BORDEAUX	41 Rue Camille Sauvageau	11	ISOLATION SOUS TOITURES	41 Rue C. Sauvageau, 4 Rue Vignes	19 628,00 €
BORDEAUX	55 Rue Camille Sauvageau	6	ISOLATION SOUS TOITURES	55 Rue C. Sauvageau	62 845,00 €
		6	Rempl menui bois double		45 780,00 €
PESSAC	La Chataigneraie	78	Remplacement radiateurs	42 Av de la Chataigneraie	136 207,00 €
		78	Déplacement colonne		11 533,00 €
		78	Réfect 2 ascenseurs		383 680,00 €
CENON	Chistera	512	Pose de cpteur chaleur	Rue Cocteau, Du Gard, Kergomard, Veraine, Benoit	16 014,00 €
		Bat 50 et 51: 160 logts	Réseau chauff. ecs - ef		1 226 595,00 €
BORDEAUX	Faussets	10	Isol sous toiture	11 Bis, Rue des faussets	71 424,00 €
PESSAC	Rés Formanoir	Bat 10: 109 logts	Réfection étanchéité	20, 22 Rue des Resedes (Bat 9 et 10)	51 275,00 €
		144 logts	Remplac menuis - façades		481 223,00 €
		Bat 9/10: 218 logts	Rpl supresseur variateu		23 490,00 €
		Bat 4: 109 logts	Rpl supresseur variateu	2,4 Allée des Forsythias (Bat 3 et 4)	10 098,00 €
		Tours 5.7.8: 327 logts	Rpl supresseur variateu	10 Rue des Glycines (Bat8), 18 Allée des Lilas (Bat 7), 16 Allée des Lilas (Bat 6), 1 Allée des Forsythias (Bat5)	32 985,00 €
		Bat 1 et 2: 261 logts	Réfection réseau EF, ECS	1 Rue des Fushas, 2 Rue de la Ramée, 3-5-7 Allée des Mimosas, 6-8-10-12-14 Théâtre de Verdure (Bat 1), 2-4-6-8-10-12 Allée des Lilas, 3-5 Rue des Fushas, 7-9-11-13-15-17 19 Théâtre de Verdure, 16-18 Rue de la Ramée (Bat 2)	1 369 082,00 €
FLOIRAC	La Fraternité	Bat 1: 36	Réfect* réseau int élec	Avenue Vincent Aunol	45 148,00 €
		94	Vidéo surveillance		5 850,00 €
		94	tx chauffage collect		26 326,00 €
		Bat 2: 58 logts	HABILLAGE CABINES ASCENS		11 350,00 €
		Bat 2: 58 logts	REMPLE PORTE PALIERE ASC		47 670,00 €

BORDEAUX	31 Rue Jules Guesde	8	Isol sous toiture	31 Rue Jules Guesde	39 942,00 €	
BORDEAUX	Rés du Lac	Bat 8: 132 logts	div tix sur ascens	Entrées A & T, Avenue Laroque	96 502,00 €	
BX BASTIDE	Rue Lafont/Montmejean	19	Améli des halls	4-6 Rue Lafont, 16 Rue Montmejean	76 763,00 €	
BORDEAUX	Rue Mandes/Lalanne	45	Amélioration des halls	23 Rue Mandes, 47 Rue Lalanne	76 763,00 €	
CENON	Rés Palmer / Beaumarchais	266	DIVERS TRAVAUX VOIRIE	Rue L. Pergaud, Av V. Aurol, Rue A. Briand, Rue F. de Chateaubriand	7 792,00 €	
		266	REF RESEAU ELECT EXTERIE		9 080,00 €	
		Bat 54: 89 logts	DIVERS TRAVAUX CONFORTAT		23 632,00 €	
		266	Aménagement logement dans		12 063,00 €	
		325	DIVERS TRAVAUX SERRURERIE	Rue A Briand	34 050,00 €	
MERIGNAC	Rés Pont de Madame	85	Ascenseurs motoréducteur	4 Allée du Pont de Madame (Bat 5)	49 768,00 €	
		85	AMEL VENTILATION		15 217,00 €	
		181	Ascenseurs motoréducteur	1-3-5 Rue du Pont de Madame (Bat 7)	232 557,00 €	
		181	SECU INCENDIE ECLAIR SEC	7-9-11-13-15 Rue du Pont de Madame (Bat 8)	87 200,00 €	
		181	AMEL VENTILATION		43 861,00 €	
BX CAUDERAN	Pasteur Muret	77	Amélioration des halls	58 à 62 Rue Pasteur Muret	115 145,00 €	
MERIGNAC	Rés Prada	48	rempl des chaudières ind	Rue Paul Dukas (Bat 1), Rue Paul Cézanne (Bat 2 à 5)	42 589,00 €	
BLANQUEFORT	Rés Plantille	118	Isolation des Pignons et fond de loggias	16 à 22 Rue de Solesse (Bat 1 à 3)	538 121,00 €	
		118	Résvr chasse d'eau doubl		4 852,00 €	
		118	Sécurité collective		49 555,00 €	
PESSAC	Rés Béarn, Gascogne, Saintonge	182	Améli éclairage parc stiel	Rue Sarah Bernard	10 842,00 €	
		59	Rempl radiat + chauff eau		102 208,00 €	
		182	ISOLATION SOUS TOITURES		190 750,00 €	
		123	amel chauff électrique		281 548,00 €	
BORDEAUX	95 et 97 Quai des Chartrons	20	Isol sous toiture	95 Quai des Chartrons	53 179,00 €	
		11	Isol ss toiture	97 Quai des Chartrons	48 383,00 €	
TALENCE	Thouars-Combours/ Atala	112	Remplacement radiateurs	Rue Georges Breque	7 070,00 €	
		112	DIV TX RES CHAUFV COLLEC		9 081,00 €	
		112	REMPLE RADIATEURS		138 532,00 €	
		Bat Atala: 73 logts	HABILLAGES CABINES ASCENS		17 025,00 €	
		Loranziaccio	210	Chauffages Radiateurs	Rue Paul Cézanne	264 449,00 €
		St-Malo	120	DIV TX RES CHAUF COLLEC	Rue Auguste Renoir	5 771,00 €
			120	REMPLE RADIATEURS		167 130,00 €
		Silvia	95	Chauffage vannes d'équili	Rue Nicolas Poussin	8 320,00 €
			95	Chauffage Radiateurs		115 299,00 €
TALENCE	Les Terrasses	130	Terrasses condamnation	Rue Henri de Montherlant	4 555,00 €	
		138	Terrasses Solde privéiv		214 737,00 €	
		142	Remp chaudière condensat		19 949,00 €	

Affaire :

PAM 2014 - 2015
Travaux de réhabilitation de plusieurs résidences
situées sur le territoire de Bordeaux Métropole

Caisse prêteuse :

CAISSE DES DEPOTS
Contrat de prêt n° 58776 signé le 20/12/2016

Montant de l'emprunt :

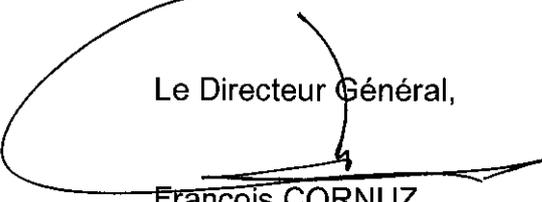
PAM d'un montant de 9 775 363 €

Biens affectés en garantie

A la garantie du financement d'une opération locative, à contracter auprès de la Caisse des Dépôts, avec la garantie de Bordeaux Métropole à hauteur de 9.775.363 €, la Société DOMOFrance s'engage envers Bordeaux Métropole à affecter hypothécairement à la première demande de Bordeaux Métropole, si celle-ci l'estime nécessaire à la garantie de ses droits, le patrimoine situé Résidence Formanoir à PESSAC et Résidence Chistera à CENON, lui appartenant, libre d'hypothèque, dont la désignation et la valeur nette comptable s'élève à 11 607 597€.

BORDEAUX, le 5 JAN. 2017

Le Directeur Général,



François CORNUZ,

